

## LE CENTRE SOCIAL

Depuis la rentrée, le Centre Social vous propose :

**Ateliers danse** (hip hop, jazz, africaine...) les mardis, au Centre Social : pour les 3-6 ans, de 16h45 à 17h30, pour les 7-11 ans de 17h30 à 18h15. Encadrés par Arlette BEGUIER, animatrice sportive :

**Ateliers multi sports** (lutte, sports collectifs, de raquettes...) les jeudis, à la salle polyvalente, pour les 3- 6 ans, de 16h45 à 17h15, pour les 7-11 an, de 17h30 à 18h30. Encadrés par Arlette BEGUIER, animatrice sportive :

**Cours de danse africaine**, les mardis soir, au Centre Social : pour les ados et adultes de 18h45 à 19h45 ou de 19h45 à 20h45 (au choix). Encadrés par Roland ou Armel de l'association Biemb'Art :

**Ateliers de théâtre de masque**, les vendredis soirs, au Centre Social : pour les enfants de 17h30 à 19h pour les ados de 19h à 20h30 pour les adultes de 21h à 22h30. Encadrés par Paule EHRET et Alin TORTEREAU, de l'Association Ap'Art :

**L'Accueil de loisirs sans hébergement des mercredis scolarisés** : il fonctionne comme l'année dernière, avec Véronique GROS-DEGHAYE. Nous vous remercions de contacter le Centre Social au 04.70.58.20.68 pour l'inscription de vos enfants.

**Relais Assistantes Maternelles Itinérant de la maison de l'enfance de Gannat**, au Centre Social. Pour les 3 mois - 3 ans, (accompagnés par une assistante maternelle ou un parent), deux mardis par mois, de 10h à 12h, jeux, activités manuelles... Pour les parents et les assistantes maternelles, chaque mardi, de 14h à 16h, permanences d'informations. Encadrés par Lydie CRISSA.

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter l'actualité du Centre Social, les photos des animations (dont le camp ados à Biscarosse), via notre blog :

<http://centresocialbroutvernetchantelle.over-blog.com>

et nous faire part de vos souhaits d'activités ou autres actions collectives (débat thématiques, réflexion sur des sujets d'actualité...).

Les équipes du Centre Social sont à votre écoute et à votre disposition.

## AZI LA GARANCE

### devient association d'intérêt général à caractère culturel

L'association patrimoniale et d'histoire locale de Broût-Vernet (loi 1901) a été créée en 1997. Son objectif est la recherche, la protection, la mise en valeur d'éléments constitutifs du patrimoine de la commune et de façon générale de l'histoire locale.

Ses recettes proviennent des cotisations de ses adhérents, de subventions et de recettes accessoires tirées des ventes de livres et du bulletin de liaison semestriel « *La Feuille de Garance* ».

En raison de sa gestion désintéressée et non lucrative, la situation fiscale de l'association patrimoniale Azi la Garance a changé.

Désormais, et ce par décision de la direction générale des finances publiques, direction des services fiscaux de l'Allier, adressée au président de l'association en date du 29 juin 2009, Azi la Garance est reconnue :

#### « association d'intérêt général à caractère culturel »

Dans ces conditions, les dons perçus des particuliers ou des entreprises, consentis sans contrepartie directe ou indirecte au profit de la personne qui les effectue, ouvrent droit à une réduction fiscale de 66%.

Cette disposition ne concerne pas la cotisation annuelle, mais uniquement les dons.

*Ainsi, par exemple, un don de 150 € ne revient au donateur, s'il est imposable, qu'à 51 € ;*

*66 % du don étant déductible de ses impôts dans la limite de 20 % du revenu imposable.*

Bien entendu, l'association s'engage à délivrer à ses donateurs des reçus fiscaux ouvrant droit à la réduction fiscale (imprimé *cerfa n° 11580\*09*).

Les actions patrimoniales futures de l'association, programmées en liaison avec la municipalité, la communauté de communes du Bassin de Gannat et la DRAC Auvergne (Direction régionale des affaires culturelles) et autres organismes culturels portant intérêt à ce type d'opérations sont par exemple :

la restauration et la mise en valeur de l'ancien poids de ville à l'entrée du village, la réparation de vitraux de l'église inscrite à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques (ISMH), la rénovation de l'aigle lutrin (ISMH), etc...

# De la Plume...

# ... à Chante Alouette

octobre 2009

Le petit journal de notre village.



## Editorial

L'été vient de se terminer, mais l'été indien a l'air de vouloir lui succéder. Comme nous le constatons tous, la météo de ces premiers jours de l'automne nous offre des relents de vacances.

Mais les vacances sont bel et bien derrière nous, et la rentrée est déjà un vieux souvenir. Les écoliers de Broût-Vernet ont repris le chemin des salles de classe, et un lot de petits a fait sa première rentrée en petite section de maternelle.

Cette année, la rentrée a aussi été marquée par un drame de la route dont tout le village se souvient, et qui laissera des traces encore longtemps dans nos mémoires.

Notre village, certains l'ont remarqué, se développe.

Sa démographie est en constante évolution et c'est un peu plus de 1200 habitants et habitantes qui peuplent Broût-Vernet.

Cet état, s'il est plutôt encourageant pour l'avenir (l'école stabilise son effectif autour de 130 enfants, le marché du jeudi a vu un certain nombre de nouveaux commerçants s'installer, le nouveau lotissement se peuple, de nouvelles maisons sont en construction) pose néanmoins la question du devenir du village.

Dans quelle direction développer les futures zones urbanisables, où installer un espace foncier dédié à l'aménagement économique (des entreprises nous sollicitent et nous ne savons où leur proposer de s'implanter), combien d'habitants serons nous en 2015 et en 2020 ?

Bref, toutes ces questions, nous nous les posons. C'est la raison pour laquelle la mairie démarre, cet automne, la mise en route du Plan Local d'Urbanisme, outil indispensable qui nous permettra de définir, en respect avec le Plan d'Aménagement et de Développement Durable, les espaces qui seront consacrés à l'habitat ou aux entreprises.



## BIENVENUE MARIE-FRANCE !

Depuis la rentrée, un nouveau visage a fait son apparition à l'école. Nouveau, pas tout à fait, car Marie-France Prulhière avait déjà participé à la vie de l'école l'année dernière lors de remplacements.

La nécessité de renforcer l'équipe d'accueil de la garderie et de la cantine, ainsi que la nomination de Marie-Claude Portier en renfort d'Anne-Marie Caille auprès des petits de maternelle, nous a amenés à proposer à Marie-France un contrat plus important.

Habitante du Péager, disposant des diplômes requis, son recrutement nous a semblé évident, d'autant plus qu'elle avait su se faire aimer des enfants lors de ses passages à la cantine l'année précédente. Souhaitons lui donc la bienvenue.

## UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT

Pour tous ceux qui souhaitent valoriser leurs déchets verts, le SICTOM est en mesure de fournir des bacs à composter. Trois dimensions sont disponibles ; 300 litres, 600 litres et 800 litres aux prix respectifs de 25,12€, 29,90€ et 37,08€. Ce matériel est en bois, ce qui lui procure solidité et esthétique. Vous pouvez dès maintenant réserver votre bac auprès de la mairie.

## L'AVENIR DE NOS MEDECINS

Remplacer les médecins qui partent à la retraite est un vrai déficit pour nos territoires ruraux. C'est un constat national qui touche particulièrement l'Auvergne pour différentes raisons. Sur les trois médecins que compte notre commune, 2 envisagent de prendre leur retraite dans 4 ans. Nous devons donc réagir dès maintenant pour éviter de rencontrer de réelles difficultés d'accès aux soins à très court terme. C'est pour cela qu'une première rencontre a eu lieu en septembre entre professionnels de la santé du village, les élus et la directrice du centre social .



**A VENDRE**  
Route de St Didier (proximité terrains de jeux)  
Lots viabilisés  
510 m<sup>2</sup> à 753 m<sup>2</sup> 25€ le m<sup>2</sup>

S'adresser en Mairie

## QU'EST CE QUE LA PVR ?

La municipalité a souhaité réfléchir aux problèmes des zones de future urbanisation. En effet, lorsqu'une zone devient constructible, la commune est tenue d'amener les éléments nécessaires à la viabilisation des parcelles concernées, c'est-à-dire, voirie, assainissement, eau et électricité. Ceci entraîne des investissements lourds à la charge de la collectivité. Dans ses dernières règlementations liées à l'urbanisme, l'état a créé une possibilité pour les collectivités territoriales de recouvrir une partie de ces investissements par le biais d'une participation.

Cette participation pour voirie et réseaux (ou PVR) autorise la commune à demander à l'acquéreur d'une parcelle au moment du dépôt de permis de construire un montant forfaitaire (calculé en fonction de la surface de la parcelle). Bien entendu, la PVR ne concerne pas les zones déjà desservies, ni les zones agricoles. Elle ne se substitue pas non plus aux taxes de raccordement au réseau d'assainissement. Elle a pour inconvénient majeur d'augmenter, très légèrement, le prix au m<sup>2</sup> du terrain acheté dans des zones nécessitant un aménagement, mais elle a pour vertu de ne pas laisser à la charge de la collectivité (c'est-à-dire de tous) la totalité du coût de l'aménagement nécessaire.

Le conseil municipal, lors de sa dernière réunion, a souhaité établir le principe de la PVR à Broût-Vernet, comme l'a déjà fait un grand nombre de communes.

## LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Le travail préparatoire de la mise en route du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme), a déjà commencé.

Une commission chargée d'en suivre le développement a été créée et un bureau d'étude doit être sélectionné par voie d'appel d'offre.

L'élaboration d'un tel document est un travail long et fastidieux. Heureusement, l'équipe municipale en charge de ce dossier sera aidée, tout au long des deux ans que durera sa mise en place, par la DDE.

Dans un souci d'information, une réunion publique sera organisée le 6 novembre 2009, à 19 heures, salle Audemard d'Alançon Elle aura pour but de vous expliquer, précisément, en quoi consiste un P.L.U., ce que ça va changer dans le paysage du village et aussi de vous écouter.

Dès maintenant, nous vous engageons à réserver cette date importante.

## EL CAZ'ADOS

L'accueil jeunes, situé route de St Didier la forêt, rebaptisé « La Caz'ados », a repris ses activités de loisirs depuis le 9 septembre. Elle compte aujourd'hui 24 inscrits qui se réuniront tout au long de l'année pour partager, échanger, innover, s'amuser ou bien encore réfléchir et agir ensemble... et les idées et les envies ne manquent pas : soirées à thèmes (dégustées, grimaces...), festival du sport en juin 2010, course de caisse à savon dans le village... Il y a du pain sur la planche et la Caz'ados se remonte donc les manches !

Par ailleurs, des rencontres avec d'autres locaux jeunes sont également prévues : Charmeil, St Rémy en Rollat, Gannat, Vichy, St Pourçain.

Pour les vacances de toussaint, des jeux traditionnels en bois (jeux anciens comme les palets vendéens, les lancés de fer à cheval...) réuniront les ados pendant la 1<sup>ère</sup> semaine.

Chaque été, en partenariat avec le centre social, un camp ados est organisé. Cet été, une quinzaine de jeunes s'est rendu à Biscarosse pour pratiquer des activités originales au bord de l'océan telles que le body-board, la pêche en mer, la rosalie... ou tout simplement se dorer la pillule sur le sable fin !!! Pour l'an prochain, pourquoi pas un camp hors frontière ?

La caz'ados est ouverte aux ados de 11 à 17 ans, chaque mercredi, de 14h à 18h (accès libre et gratuit). Pendant les vacances scolaires, la caz'ados est ouverte tous les après midi du lundi au vendredi (une semaine en automne, hiver et printemps et 5 semaines en été, fermée pendant les vacances de Noël).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à venir rencontrer Laurent Dufour au local. Vous pouvez aussi venir vous renseigner en mairie



**A VENDRE**  
LD l'Anglard  
Lots de  
1200 m<sup>2</sup> à 1500 m<sup>2</sup> 10 € le m<sup>2</sup>

S'adresser en Mairie

## R.E.C.R.E

La nouvelle année scolaire étant établie, il est grand temps pour les élèves de Broût-Vernet que R.E.C.R.E reprenne ses activités.

Nous vous rappelons que cette association a pour but, depuis l'année 2001, d'occuper les enfants mangeant à la cantine durant la pause du déjeuner.

Ces activités sont réalisées par ateliers et cela grâce à des bénévoles. Ils collaborent ainsi au développement des enfants, en partenariat avec la Direction de l'école Claude Gilliope.

A partir d'octobre, 7 ateliers alterneront au cours de la semaine.

Lundi 21 septembre, entre 12h et 13h30, des bénévoles sont restés dans la cour afin de pré-inscrire les enfants aux ateliers qu'ils avaient choisi.

A cette occasion, nous leur avons demandé de signer un contrat de « bonne conduite », qu'ils ont ensuite redonné aux enseignants après accord des parents.

Calendrier des ateliers :

- « Bri-colle et coud » : 1 lundi sur 2 avec Mmes Soigneux et Martin (réalisation d'une fresque sur le mur de la cour des maternelles)
- Atelier terre/poterie : 1 lundi sur 2 avec Mme Picard
- « Raconte moi une histoire » : avec Mme Meynial
- Jardinage : le jeudi avec M. Goldmann
- Atelier pâtisserie : le mardi avec Mmes Meynial et Girard
- Journal « La craie de la Récré » : le jeudi avec Mme Godard
- Relaxation : le vendredi avec M. Loô de Villaine

Nous remercions ici les parents qui par leurs dons permettent le bon fonctionnement des ateliers et qui ont répondu nombreux encore cette année.

Prenez bien note : le 25 avril prochain aura lieu la 6<sup>o</sup> brocante du village, sous un soleil radieux!

## LE REPAS DES ANCIENS

Concocté par le conseil municipal, le traditionnel repas des anciens, qui aura lieu cette année le 29 novembre, réservera encore une fois son lot de surprises. Toutes les personnes de 70 ans et plus y sont conviées. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous ne recevez pas votre courrier d'invitation.